Logo CFDT

CFDT SOFRECOM Bulletin d’information / Vincennes, Décembre 2018

CFDT SOFRECOM Bulletin d’information / Vincennes, Décembre 2018

CP / ARTT / CET / Perco : Après plus de 3,5 ans d’attente, des avancées pour les salariés
Une longue marche semée d’embûches
Dès avril 2015, la CFDT en association avec SUD avaient envoyé un courrier recommandé à la direction de l’époque (l’inoubliable J.M.) pour demander l’ouverture de négociations officielles sur 4 sujets :
1. La possibilité de transférer davantage de jours de CP vers le CET et de jours de CET vers le PERCO dans la limite légale autorisée (10 jours) ;
2. La modification des modalités de prises des jours ARTT pour une absence de contrainte et une réouverture des modalités de prise de jours de CP ;
3. La reconnaissance d’un droit d’expression direct individuel et collectif pour les salariés ;
4. La mise en place d’un Comité de Groupe au niveau du groupe Sofrecom afin que nos collègues hors France soient mieux représentés et entendus.
Après avoir longtemps attendu et relancé la demande sous toutes ses formes un nombre de fois incalculable, ce n’est qu’en 2017 que ce point a été acté par la direction pour une mise à l’ordre du jour pour 2018 et encore à la toute fin de l’année !
Sur les deux derniers sujets, nous avons reçu une fin de non-recevoir immédiate, mais le Groupe Orange a mis en place de sa propre initiative en 2016 un système d’expression individuel et collectif dans le cadre de l’accord sur l’évaluation et adaptation de la charge de travail. Sur le Comité Groupe Sofrecom, la direction est restée inflexible. Il faut croire qu’elle a peur de donner la possibilité aux salariés des filiales de s’exprimer en élisant des représentants capables de porter leurs demandes et revendications légitimes.
Il faut préciser que seuls la CFDT ainsi que SUD ont portés ces demandes. I&D s’est abstenu de tout soutien lors des séances de négociation avec la direction.

Documents
CFDT SOFRECOM Bulletin d’information / Vincennes, Décembre 2018